

*À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé*

Département(s)

DDTE

Date

17 janvier 2025

Numéro

25.106

Heure

11h47

**Auteur-e(-s) :** Groupe socialiste

**Titre :** TransN se sépare de son directeur général et se réorganise : faut-il continuer de traiter les symptômes ou s'adresser à la cause ?

**Contenu** (questions posées au Conseil d'État) :

**Perspectives globales :**

- Le Conseil d'État partage-t-il l'analyse selon laquelle une simple réduction des coûts sans vision stratégique risque de fragiliser durablement l'entreprise ?
- Le fait de confier la direction *ad interim* au directeur financier signale-t-il une priorité donnée à l'assainissement des finances, potentiellement au détriment des prestations et du personnel ?
- La fusion éventuelle avec d'autres entreprises, comme les Chemins de fer du Jura (CJ), est-elle envisagée comme une solution pour assurer la survie de transN ?
- Comment le Conseil d'État répond-il à l'inquiétude selon laquelle « grossir » ne garantit pas nécessairement une meilleure stabilité ?
- TransN est-elle en danger financier ? Quelles sont les données actuelles sur sa santé financière ?
- Quelles mesures stratégiques seront prises pour dépasser la simple réaction aux symptômes (réduction des coûts) et traiter les causes profondes (manque de vision et d'anticipation) ?

**Lien entre vision et territoire :**

- Comment le Conseil d'État prévoit-il de concilier la réorganisation de transN avec les besoins de la vision « Un canton, un espace » ?
- Au-delà de la ligne directe Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds, les projets structurants attendus par le monde politique pour renforcer les lignes secondaires, les correspondances et les points d'échanges modaux pourront-ils être déployés ?
- Quelles sont les intentions du Conseil d'État pour soutenir et repositionner transN comme un outil clé de la cohésion et du dynamisme cantonal ?

**Développement durable des transports publics :**

- Quelle est la stratégie du Conseil d'État pour permettre à transN d'intégrer les objectifs du Plan climat et de Mobilité 2030, en particulier la décarbonation des véhicules de transport public (projet de loi [19.202](#)) ?
- Quelles initiatives concrètes sont prévues pour améliorer le transfert modal dans les Montagnes neuchâtelaises et répondre au développement des communes sans les délaissier en matière de desserte ?

**Développement** (commentaire aux questions) :

Alors que le canton a besoin d'un réseau de transport dynamique, transN, l'entreprise principale de transport public du canton, a des problèmes récurrents de coûts, de ressources humaines, de gouvernance, en fonction d'une structure qui n'était peut-être pas adaptée et qui a souffert du Covid-19.

Constats :

- Le Val-de-Ruz reste mal desservi, comme le haut du Val-de-Travers (Les Verrières–La Côte-aux-Fées) ;
- Le billet 1 zone a tardé à être mis en œuvre ;
- Les nouveaux trolleybus ont des problèmes techniques à répétition ;
- La Confédération réduit ses prestations.

Et, surtout, il semble que les acteurs principaux des transports publics restent réactifs et peinent à proposer des solutions nouvelles pour concrétiser les projets politiques.

En septembre 2024, le Conseil d'État a répondu à l'interpellation [23.260](#) en annonçant qu'un audit était « en voie de finalisation ». Celui-ci devait notamment établir de manière plus fine d'où venaient les surcoûts constatés. Où en sommes-nous ?

Nous apprenons maintenant par voie de presse que le directeur, M. Pascal Vuilleumier, quitte l'entreprise pour laisser la place à des réformes. Est-ce là la réponse aux conclusions de l'audit ?

### Où est la logique ?

Le slogan de législature « Un canton, un espace » appelle à une vision cohérente et intégrée du territoire, notamment en matière de mobilité. Pourtant, la situation actuelle de transN révèle un manque de perspective stratégique. Les problèmes de coûts, bien que préoccupants, ne sont qu'un symptôme. Réagir à court terme en se séparant du directeur général et en confiant la direction intérimaire au directeur financier, avec pour mandat apparent d'assainir les finances, ne s'attaque pas aux causes profondes de ces difficultés.

Sans une véritable vision, les prestations que doit fournir transN risquent de ne pas répondre à nos attentes, tandis que leurs coûts augmenteront inexorablement, alimentant le mécontentement des communes et de l'État, actionnaires principaux de l'entreprise. Si transN ne parvient pas à évoluer, elle risque de rester « comme un hérisson pris dans le faisceau des phares », incapable de répondre aux attentes en termes de qualité et d'accessibilité des transports publics.

**Souhait d'une réponse écrite : NON**

**Demande d'urgence : OUI**

**Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :**

Mathias Gautschi

<b>Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :</b>	<b>Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :</b>	<b>Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :</b>
Christian Mermet	Antoine de Montmollin	Fabienne Robert-Nicoud
Corine Bolay Mercier	Joëlle Eymann	Romain Dubois
Jacqueline Zosso	Laurent Duding	David Moratel
Patricia Sörensen	Anne Bramaud du Boucheron	Katia Della Pietra
Amina Chouïter Djebaili	Karim Djebaili	Marianne Gay
Françoise Jeanneret	Yasmina Produit	Marinette Matthey
Edith Magali Barblan	Elisabeth Moser	Josiane Jemmely